

---

L'asbl Œuvres des Frères de la Charité est active en Région Wallonne dans le secteur de la santé mentale, dans l'hébergement et l'accompagnement de personnes déficientes intellectuelles ainsi que dans l'enseignement spécialisé.

Pour notre Centre Psychiatrique Saint-Bernard (Manage), nous recherchons un (m/f)

## **DIRECTEUR du Département infirmier et paramédical (m/f)**

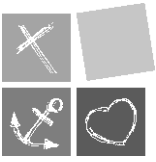
### **La fonction de Directeur du Département infirmier et paramédical**

Sous l'autorité directe du Directeur Général, le Directeur du Département infirmier et paramédical fait partie de l'équipe de Direction. A ce titre, il collabore directement à la politique institutionnelle générale, dans un esprit de collégialité.

En collaboration avec le Médecin-chef et les responsables des différents aspects des activités du CP Saint-Bernard, il est responsable de la politique, de l'organisation, de la coordination, du contrôle et de l'évaluation de toutes les activités liées aux soins intégrés. Ceci tant pour les activités hospitalières qu'extra-hospitalières (notamment les équipes mobiles).

En vue d'assurer aux patients et résidents les meilleurs soins qu'ils requièrent, il propose et met en œuvre les objectifs du Département infirmier et paramédical en accord avec les objectifs institutionnels, les exigences extérieures (législation, agrément...) et les moyens reçus. Il travaille en étroite collaboration avec les Cadres intermédiaires de son département et les Cadres des services.

Il est le conseiller de la Direction Générale et de tous les services médicaux en matière de soins infirmiers et paramédicaux.



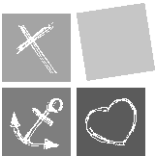
### **Les missions du Directeur du Département infirmier et paramédical**

Les missions génériques sont décrites par l'Arrêté royal du 14 décembre 2006 portant exécution de l'article 17bis de la loi sur les hôpitaux, coordonnée le 7 août 1987, en ce qui concerne la fonction de Chef du département infirmier.

Vous trouverez ci-dessous une description des missions spécifiques du Directeur du Département infirmier et paramédical. Celle-ci n'est pas exhaustive, revêt un caractère évolutif et peut être sujette à des actualisations au fil du temps.

Le Directeur du Département infirmier et paramédical:

- supervise l'organisation et la coordination des soins infirmiers et paramédicaux, avec une attention permanente pour une approche orientée résultats;
- développe un système de soins où le patient et sa famille sont considérés comme des partenaires à part entière (selon les principes de participation et d'empowerment) ;
- propose et promeut des outils de soutien à la démarche clinique et à l'évaluation ;
- participe activement au développement de l'approche institutionnelle « qualité et sécurité du patient » ;
- participe activement au développement et à la mise en œuvre des outils informatiques orientés soins (notamment DPI) ;
- développe et entretient une politique de collaboration avec tous les acteurs des équipes pluridisciplinaires ;
- en étroite concertation avec le Directeur Général et le Médecin-chef, joue un rôle actif dans le cadre des réseaux et circuits de soins, ainsi que dans certains organes consultatifs externes;
- assure l'organisation, la planification, la gestion, le suivi de projets transversaux qui lui sont confiés ;
- développe une politique efficiente en matière de gestion du personnel (recrutement, évaluation, promotion, licenciement) ;
- développe une politique de formation permanente ;



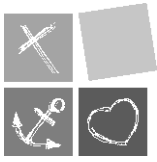
- mène une politique de relations humaines où l'accent est mis sur la communication, l'écoute, la participation, la motivation et le bien-être ;
- développe une politique efficace en matière de communication ;
- entretient un climat de travail positif, serein, propice aux échanges ;
- ...

### **Profil requis**

- Etre titulaire d'un diplôme d'Infirmier/sage-femme gradué ou bachelier et avoir une formation complémentaire universitaire (AR du 13.07.2006, art. 1er).
- Avoir accumulé une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction d'encadrement.
- Avoir une solide expérience professionnelle en milieu psychiatrique.
- Etre bilingue (Fr. Nl.) est un sérieux atout.

### **Compétences génériques**

- Aptitude à la communication claire, transparente
- Gestion du stress et tolérance à la frustration
- Ouverture d'esprit
- Faire preuve d'objectivité et d'assertivité
- Sens de l'organisation
- Disponibilité, discrétion
- Rigueur
- Sens de l'innovation et de l'initiative
- Capacité d'écoute
- Esprit d'analyse logique et synthétique



### Compétences pratiques

- Disposer d'une très bonne connaissance de la législation hospitalière en général et celle de l'art infirmier en particulier.
- Etre particulièrement attentif aux aspects spécifiques liés au contexte de la psychiatrie.

### Compétences managériales

- Leader au sein d'une organisation apprenante (cf. Charte sur le Leadership des Frères de la Charité)
- Compétences managériales en termes de direction, de négociation, de planification et l'organisation des missions ainsi que de formation des équipes et des personnels de soins
- Faculté de planifier, de dresser des priorités
- Faculté de chercher à atteindre des objectifs dans le cadre des possibilités et contraintes et de gérer les attentes concurrentes des partenaires
- Pouvoir diriger, accompagner et motiver les équipes et les professionnels, susciter l'implication et déléguer
- Etre orienté participation, concertation et négociation
- Etre ouvert à la discussion et être prêt à réviser son jugement
- Aptitude à la gestion d'équipe (Direction du Département infirmier et paramédical en particulier)

### **Dépôt des candidatures**

Les lettres de motivation et curriculum vitae doivent être envoyés au plus tard pour le **7 juillet 2018** au Centre Psychiatrique Saint-Bernard, à l'attention de M. Francis Pitz, Administrateur délégué, Référence : Directeur du Département infirmier et paramédical, 43 rue Jules Empain, 7170 Manage ou à l'adresse mail suivante : [genevieve.vandenhoute@fracarita.org](mailto:genevieve.vandenhoute@fracarita.org).